

ARCHIVES DE PARIS

Tribunal de commerce de la Seine

**Mandataires, commissionnaires, approvisionneurs et facteurs
(1878-1972)**

D.30U³ 1 à 29

Répertoire numérique
établi par Brigitte Lainé et Philippe Grand

2001

Documents librement communicables

Introduction

Le décret du 22 janvier 1878 relatif aux ventes en gros de denrées alimentaires dans la ville de Paris prévoit un certain nombre de dispositions:

Les ventes à la criée pourront être faites par [tout facteur] sur un registre qui sera ouvert à cet effet au greffe du tribunal de commerce de Paris (...) L'admission aura lieu en chambre du conseil par le tribunal, qui décidera sans appel ni recours. Il prêtera alors serment en audience publique. Outre un certificat de moralité, il devra fournir une attestation de sa capacité professionnelle, établie par cinq commerçants électeurs consulaires.

La loi du 11 juin 1896 régleme les Halles centrales de Paris:

Les halles centrales constituent un marché de première main, à la criée ou à l'amiable, des denrées alimentaires de gros et de demi-gros (...) Le carreau est réservé, dans le périmètre des halles, aux propriétaires de légumes et fruits vendant leur propre marchandise, à l'exclusion des regrattiers. A titre transitoire, quelques pavillons resteront réservés à la vente au détail et aux commerces spéciaux de triperie et de charcuterie. Peut être mandataire toute personne recevant des producteurs et expéditeurs de denrées alimentaires mandat de procéder à leur vente, sous certaines conditions, entre autres:

- être inscrit sur la liste dressée par le tribunal de commerce après enquête et avis de la préfecture de police;
- justifier de la concession d'un poste par la ville de Paris et du versement d'un cautionnement.

Ph. Grand, B. Lainé,
février 2001

Chambre du conseil

D. 30U³. 1. Admission et radiation des facteurs aux abattoirs de Vaugirard et de La Villette (décret du 23 janvier 1878 relatif aux ventes de denrées alimentaires dans la ville de Paris; décret des 3 mai 1929 et 19 avril 1930 réglementant les marchés de rassortiment des abattoirs de Vaugirard et de la Villette.

25 février 1946-18 mars 1968

D. 30U³. 2. Ordonnances d'inscription des commissionnaires, commissionnaires-négociants, approvisionneurs ou négociants (loi du 11 juin 1896, décret du 30 septembre 1953, règlement d'administration publique du 11 mai 1954).

16 mai 1955-26 juin 1972

D. 30U³. 3. Rejet des demandes d'inscription sur la liste des mandataires.

15 janvier 1912-7 mars 1969

Inscription des mandataires, commissionnaires, approvisionneurs et facteurs

D. 30U³. 4. Enregistrement des demandes d'inscription sur la liste des approvisionneurs aux Halles centrales (loi du 11 juin 1896, décret du 30 septembre 1953).

27 juillet 1954-20 novembre 1964

D. 30U³. 5. *Id.*

27 mai 1954-15 mai 1968

D. 30U³. 6. *Id.*, commissionnaires-négociants, commissionnaires.

9 août 1954-22 décembre 1964

D. 30U³. 7. *Id.*

9 août 1954-25 mai 1972

D. 30U³. 8. *Id.*

12 janvier 1956-30 novembre 1970

D. 30U³. 9. *Id.*, mandataires.

7 juillet 1954-16 janvier 1965

D. 30U³. 10. Enregistrement des demandes à fin d'inscription sur la liste des facteurs assermentés.

26 février 1878-27 juin 1967

D. 30U³. 11. Liste des mandataires aux Halles centrales admis après enquête faite par la préfecture de police (loi du 11 juin 1896).

1er décembre 1896-30 septembre 1919

D. 30U³. 12. Enregistrement des inscriptions sur la liste des mandataires aux Halles centrales (décret du 23 avril 1897).

30 avril 1913-15 novembre 1938

D. 30U³. 13. Enregistrement des mandataires aux Halles centrales admis après enquête faite par la préfecture de police (loi du 11 juin 1896, décret du 23 avril 1897).

25 février 1919-6 février 1951

D. 30U³. 14. *Id.*

12 février 1951-20 juin 1972

D. 30U³. 15. Enregistrement des candidats mandataires et facteurs pour être inscrits sur la liste: mandataires aux Halles (décrets des 23 avril 1897 et 8 octobre 1907, 17 novembre 1925 et 16 novembre 1930), et facteurs aux abattoirs de La Villette et Vaugirard (décrets des 3 mai 1929 et 19 avril 1930).

8 décembre 1938-16 mai 1972

D. 30U³. 16. Enregistrement des candidats admis comme approvisionneurs aux Halles centrales.

16 mai 1955-9 décembre 1968

Répertoires alphabétiques des mandataires etc., décédés ou radiés dans les années 1960

- D. 30U³. 17.** Commissionnaires-négociants;
- D. 30U³. 18.** Approvisionneurs;
- D. 30U³. 19.** Facteurs;
- D. 30U³. 20.** Mandataires-facteurs de la viande;
- D. 30U³. 21.** Mandataires-facteurs;
- D. 30U³. 22.** Produits laitiers;
- D. 30U³. 23.** Beurres;
- D. 30U³. 24.** Fromage;
- D. 30U³. 25.** Poissons;
- D. 30U³. 26.** Volaille et gibier;
- D. 30U³. 27.** Triperie;
- D. 30U³. 28.** Fruits;
- D. 30U³. 29.** Champignons et cressons.